

*Initiatives ministérielles*

On viendra nous dire que la fédération est bonne pour les Québécois et Québécoises. On tentera de nous faire sentir coupables de vouloir quitter cette belle grande famille qui traite de façon si équitable l'un de ses enfants. Les faits sont là et parlent. Ils sont éloquentes. Pendant cinq ans, le gouvernement fédéral a agi de façon absolument injuste envers les mal-logés du Québec. Après cela, il s'est tout simplement désengagé du logement social. Il s'en est lavé les mains. Le bilan pour le Québec est monstrueux: un manque à gagner estimé à 1,3 milliard de dollars, si on tient compte des besoins.

Pendant ce temps, nos voisins de l'Ontario qui nous aimaient tant, tout juste avant le référendum, avaient, eux, bien profité de la manne fédérale. Maintenant, comparons les chiffres. En 1991-1992, le Québec recevait 19,3 p. 100 des dépenses de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Or, l'Ontario en recevait 34 p. 100. On constate un écart de 14,7 p. 100. Je ne l'invente pas, ce sont les chiffres qui parlent.

En 1992-1993, l'écart entre le Québec et l'Ontario était de 16,8 p. 100 et, en 1993-1994, il était de 14,1 p. 100. Comme je le disais il y a quelques instants, les chiffres sont très éloquentes. Pour les mal-logés de mon comté, les chiffres importent peu. Ce qui importe, ce sont les résultats. Ce qu'ils et elles savent et ont à vivre, c'est que le logement social est une denrée qui se fait très rare, et surtout au Québec.

Les gens de mon comté savent que, pour bon nombre d'entre eux, le logement social est souvent le seul moyen d'avoir accès à un logement décent et abordable. Les 4 300 femmes chefs de famille monoparentale et en attente de logement social dans mon comté le savent aussi et elles ne trouvent pas la situation drôle. Le fédéral s'est désengagé du logement social sans transfert de points d'impôt en compensation. Le Québec est donc maintenant aux prises, comme ça se passe dans un nombre de plus en plus grand de dossiers, avec des besoins à combler et des ressources insuffisantes. Ça, c'est le beau fédéralisme et nous n'en avons que faire.

• (1820)

[Traduction]

**M. Bill Gilmour (Comox—Alberni, Réf.):** Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de participer au débat sur le projet de loi C-108, Loi modifiant la Loi nationale sur l'habitation.

Le projet de loi C-108 fait passer de 100 à 150 milliards de dollars le plafond de l'assurance qu'offre la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la SCHL, et ce montant peut être augmenté sur autorisation du Parlement. Cela signifie, en termes plus simples, que le projet de loi C-108 fait augmenter de 50 milliards de dollars le plafond de l'assurance.

Bien des députés ministériels semblent croire que 50 milliards de dollars en assurance ne représentent pas une grande responsabilité et sont insultés de voir que le Parti réformiste remet en question ce projet de loi. Les libéraux sont si pressés qu'ils ont réduit à 30 secondes l'étude, article par article, du projet de loi C-108 qu'a effectuée le comité permanent. C'est un nouveau record, 30 secondes pour 50 milliards de dollars. C'est loin de la démarche financièrement responsable à laquelle les Canadiens s'attendent de la part de leur gouvernement.

Notre déficit ne disparaîtra pas, à moins que nous prenions des mesures constructives. La dette que doit assumer chaque contribuable tend à immobiliser le pays. Pourtant, les libéraux continuent de trop dépenser. Au lieu de réduire leurs dépenses, ils les augmentent. Par exemple, l'an dernier seulement, leurs dépenses se sont accrues de 2,8 milliards de dollars.

La dette nationale s'élève actuellement à 566 milliards de dollars et croît sans cesse. Les Canadiens sont si endettés qu'ils ne peuvent plus progresser. Il n'est donc pas surprenant que le marché de l'immobilier roule au ralenti au Canada. Le contribuable type n'a tout simplement pas l'argent ou la sécurité financière nécessaire pour contracter une hypothèque à long terme. Accroître les engagements de la SCHL à l'égard des prêts ne changera rien aux difficultés financières que beaucoup de Canadiens connaissent de nos jours.

Le gouvernement a promis des emplois et il a promis de réduire le déficit. Pourtant, les Canadiens sont aux prises avec un chômage plus élevé et une fiscalité plus lourde. La situation ne s'améliore pas, et le gouvernement se refuse aux changements nécessaires pour opérer un redressement.

Les libéraux appliquent toujours les vieilles politiques qui ont plongé le Canada dans les déficits. Ils dépensent, créent des emplois à coup de dollars, soutiennent artificiellement des industries privées et faussent les marchés. Tout cela fait c'est alourdir notre endettement.

Relever le montant maximum des prêts que la SCHL peut garantir, ce n'est rien d'autre que se livrer à de la spéculation sans avoir d'argent. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement agit de la sorte. Ainsi, le projet de loi C-91 a fait passer de 4 à 22 milliards de dollars le montant des prêts dont la Banque fédérale de développement assume la responsabilité. Le projet de loi C-75 a porté de 1,5 à 3 milliards de dollars la garantie gouvernementale de prêts pour les améliorations agricoles et les coopératives de commercialisation. Les prêts en cours consentis en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises sont passés de 3 à 6 milliards de dollars en 1995, et nous en sommes maintenant à 12 milliards. Ce n'est là qu'une infime partie des initiatives des libéraux qui ont alourdi les engagements du gouvernement fédéral.

Bien que ces engagements n'obligent pas à emprunter de l'argent, ils constituent un risque et, s'il y a défaut de paiement, ce sont les contribuables qui paient. Le gouvernement a contracté l'habitude de distribuer les subventions à gauche et à droite. Ses engagements accroissent simplement les risques de nous enfoncer encore davantage dans les dettes.

De plus, les Canadiens doivent s'inquiéter plus particulièrement du fait que le gouvernement ne connaît pas au juste l'ampleur de ses engagements à l'heure qu'il est. Les représentants de la SCHL ont été incapables de me dire quels étaient les engagements en cours de la société en ce moment, ni ce qu'ils seraient dans 10 ou 15 ans. C'est inacceptable.

Les engagements sont des risques. Lorsque des prêts hypothécaires ne sont pas remboursés, ce sont les contribuables qui doivent payer. Lorsque le projet de loi a été lu pour la deuxième fois à la Chambre, il y a quelques semaines, les députés réformistes ont demandé encore et encore aux libéraux qui payait pour les prêts hypothécaires non remboursés.